

Montfort-sur-Meu

Aide à la réhabilitation du logement

La communauté de communes propose aux habitants un accompagnement par le centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT) afin de bénéficier d'une aide et de conseils gratuits pour les travaux de réhabilitation du logement.

Ce service est désormais offert par Montfort communauté aux particuliers propriétaires ou même bailleurs. « **L'objectif est de faciliter et d'encourager les travaux de rénovation,** » résume le président de l'intercommunalité, Christophe Martins. Frédérique Mercier du CDHAT indique « **être disponible pour répondre aux questions des habitants concernant les demandes de faisabilité, d'estimation des coûts des travaux ainsi que pour répondre en matières d'aides disponibles.** »

Par ailleurs, il est à noter que par le biais de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) un soutien financier allant jusqu'à 55 % des dépenses subventionables peut être accordé. Sont éligibles à ce dispositif, et sous certaines conditions, les travaux portant sur les économies d'énergie, les travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement ainsi que des travaux de réhabilitation dans le cadre d'un logement très dégradé. « **Quelques conditions sont à respecter,** note



Chrystelle Bertrand, vice-présidente en charge de l'habitat à Montfort communauté. **Le logement doit avoir plus de quinze ans et pour les résidences principales les subventions sont attribuées sous condition de ressources. Il ne faut pas hésiter à venir à la permanence pour en savoir plus.** »

Cette permanence se déroule chaque quatrième vendredi du mois, une conseillère du CDHAT reçoit les habitants sur rendez-vous de 14 h à 16 h. **Contact CDHAT :** tél. 02 99 28 46 50 ou bretagne@cdhat.fr **Infos :** www.montfortcommunaute.bzh, rubrique Vivre.